LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 NOVEMBRE 2016

Travaux aux abords du site de la Manu.

DOSSIER ENTRETENIR ET SÉCURISER NOTRE VOIRIE

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P3
3T : « Les Époux », l'intime et l'épique.

ÉCONOMIE P6
Philippe Horvath, une révolution scientifique.

SPORTS P10
Simon Pagenaud à la conquête de l'Ouest

VIE PRATIQUE P12
Les élections présidentielles à l'heure des primaires

ECO-PRÊT À TAUX ZÉRO

POUR TOUS ET SANS CONDITION DE RESSOURCES

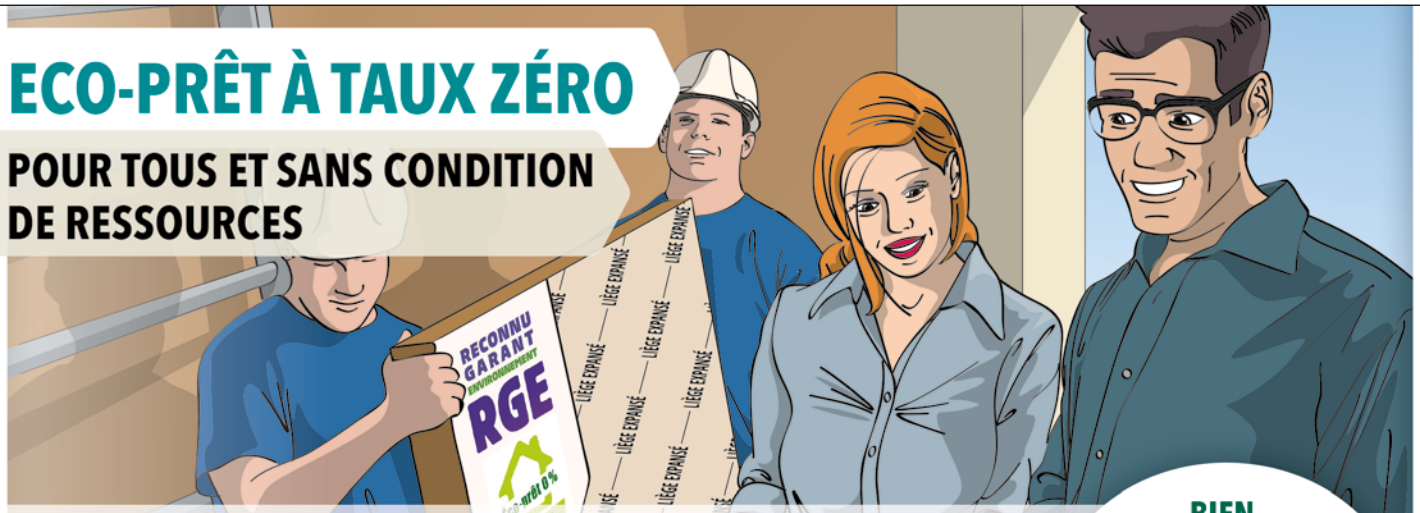

blue-com.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2016

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER. Offre réservée aux particuliers, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un droit légal de rétractation.

BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER

flashmabanqueverte.com

L'éco-prêt à taux zéro est l'un des dispositifs du plan gouvernemental de rénovation énergétique de l'habitat. Il permet de financer jusqu'à 30 000 € la rénovation énergétique des logements, et ainsi de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans. La prise en charge des intérêts correspondant au montant de votre emprunt est intégralement assurée par l'État. Offre soumise à conditions selon la réglementation de l'Eco-prêt à taux zéro en vigueur au 01/01/16. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. L'Eco-prêt à taux zéro prend la forme d'un prêt à la consommation. Vous disposez d'un délai légal de rétractation pour revenir sur votre engagement. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX – Siège administratif : 45, boulevard Winston Churchill - BP 4114 - 37041 Tours Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). Service Communication : 02 47 39 81 00. Document non contractuel - Ed. 06/2016.

1er Salon de la Vienne

Développement durable, mon coiffeur s'engage

COIFFEUR Eco-citoyen

-20%

sur tous les services du salon
présentation de ce bon à l'accueil

Coiffeurs Créateurs

Visagiste - Conseil

33 Av du Maréchal Leclerc - CHATELLERAULT

9h-19h Tel. 05 49 21 44 25

Dans le prolongement de la rue Bourbon, les travaux réalisés rue du Cognet ont permis d'achever la réhabilitation d'un axe majeur du centre historique de Châtellerault.

À Châtellerault, des trottoirs qui tiennent la route !

La voirie, ce n'est pas un sujet anodin ! C'est elle qui participe à la première image de la Ville. C'est elle qui permet aux habitants, de tous les quartiers, quelle que soit leur situation, de se rencontrer. C'est pourquoi nous avons fait le choix de consacrer 2 millions d'euros par an à l'entretien de nos routes, trottoirs, luminaires. C'est un chiffre conséquent, qu'il faut mettre en perspective avec le nombre de kilomètres que nous devons entretenir (220 km, soit un trajet Châtellerault-Nantes…)

Ces travaux de voirie intègrent les espaces verts, les zones piétonnes et de déplacements doux (pistes cyclables).
La sécurisation et l'accessibilité des voiries sont aussi des priorités, pour ne pas laisser certains habitants au bord du chemin.
Un effort particulier est porté sur les entrées de ville et la voirie de cœur de ville : avenue Louis Ripault, Grand'rue de châteauneuf, rue Creuzé, rue du Cognet, îlot des Cordeliers, rue Bourbon.
Des candélabres neufs et modernes ont été installés boulevard Blossac… Nous essayons de rattraper le retard qui avait été pris et qui laissait nos routes dans un état indigne.

Comment faire venir des habitants en cœur de ville si la voirie leur donne le message contraire ? Reste maintenant à en faire respecter la propreté en luttant contre les incivilités quotidiennes et cela, c'est l'affaire de tous !

Avec nous, prenez le bon chemin et comme dirait Ray Charles, « Hit the CHATEL'Road Jack* » !

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais

* Prends la route de Châtellerault Jack !

« Les Époux » : l'intime et l'épique

Le spectacle « Les Époux » raconte l'histoire des Ceausescu. Le texte de David Lescot, commandé et mis en scène par Anne-Laure Liégeois, présente un homme et une femme. Des gens très ordinaires, dans la Roumanie du XXe siècle.

Ils se rencontrent, deviennent les époux que l'on sait, prennent le pouvoir, instaurent la plus implacable des tyrannies en Europe de l'Est et pendant plus de 20 ans font régner la peur au plus profond de chacun des Roumains, avant de finir exécutés publiquement, devant des caméras de télévision, aux yeux du monde entier.

L'espace, sobre et malin, se peuple d'images et de cachettes pour une foule d'accessoires dérisoires. On verra atterrir de Gaulle, on suivra le procès sous le clignotement des sapins du 25 décembre…

Cette pièce, extraordinaire de bout en bout, est souvent drôle, souvent dramatiquement absurde, parfois épique, parfois intime. Un récit passionnant qui entremêle une fable terrible et grotesque et une fresque historique et grandiose jouée par deux formidables acteurs, Olivier Dutilloy et Agnès Pontier.

Anne-Laure Liégeois, qui signe ici la mise en scène, la scénographie et les costumes de cette pièce, est artiste associée au Volcan-Scène Nationale du Havre et aux 3T-Théâtres de Châtellerault.

NOUVEAU THÉÂTRE - 3T
Mardi 15 et mercredi 17 novembre à 20h30
1h40
6 € / 12 € / 17 €
Billetterie au 80 boulevard Blossac
05 49 85 46 54

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin
Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté
Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin
Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !
N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

SALON DU MARIAGE ET DE LA FÊTE

Organisé par la Fédération des acteurs économiques (FAE) avec de nombreux partenaires, le 16e salon du mariage et de la fête se tiendra les samedi 12 et dimanche 13 novembre, au complexe culturel de l'Angelarde. De nombreux exposants seront présents (organisateurs d'événements, photographes, hébergeurs, traiteurs, pâtissiers, créateurs de robes de mariée, fleuristes, bijoutiers, etc.), un salon de thé éphémère proposera des pauses gourmandes, et trois défilés de mode auront lieu chaque jour (lingerie féminine, robes de mariée et de cocktail et costumes homme).

> Salon ouvert samedi 12 et dimanche 13 de 10h à 19h. Entrée gratuite.

L'EUROPE : GOÛTER LINGUISTIQUE

En partenariat avec la médiathèque du centre « Les Halles des savoirs », le « 4 » poursuit ses rendez-vous d'information. Après les réseaux sociaux en septembre, et les métiers de l'animation en octobre, les langues et l'Europe seront à l'honneur. Une thématique à découvrir avec les animateurs du « 4 », tout l'après-midi !

> Mercredi 16 novembre - Accès libre, dans la limite des places disponibles Médiathèque « Les Halles des savoirs », 14h - 17h

LE QUÉBEC ET L'ACADIE RÉUNIS EN « PAYS D'ABONDANCE »

Le spectacle « Pays d'abondance » marie la culture québécoise et acadienne. Une rencontre entre deux univers, le lac et la mer : des rives du lac Témiscamingue jusqu'aux côtes acadiennes, les auteurs-compositeurs-interprètes Isabelle Cyr et Yves Marchand vous offrent leurs nouvelles créations, des chansons des grands poètes québécois (Félix Leclerc, Gilles Vigneault et bien d'autres) et des chansons tirées du répertoire traditionnel acadien pour vous raconter leur coin de pays, leur héritage.

> Maison Pour Tous (MPT)
Jeudi 10 novembre, à 20h30
Tarif : 10 € (8 € pour les adhérents à la MPT et de l'association Châtellerault Québec Acadie)

29e Bourse aux minéraux et fossiles

Depuis presque 30 ans, l'Association de minéralogie et paléontologie du Châtelleraudais (AMPC) organise, chaque année, sa bourse-exposition à la salle Camille Pagé. Son succès ne se dément pas ! Pendant deux jours, curieux, amateurs et passionnés sont invités à découvrir les trésors naturels dévoilés par la vingtaine d'exposants présents.

Des minéraux, provenant d'un peu partout dans le monde et bien-sûr de France aussi : des quartz imposants, des fluorites, calcites, gypses, agates, etc., arborant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.
Des fossiles d'animaux et de végétaux disparus et qui nous racontent trois milliards d'années d'évolution sur la Terre : ammonites, oursins, poissons ou fougères…

Sans oublier les pierres fines et précieuses, comme sorties d'un conte de fée : diamants, rubis, saphirs, émeraudes, topazes, grenats, etc.

Certaines pièces uniques seront simplement exposées aux visiteurs, mais d'autres pourront être échangées ou proposées à la vente : de bonnes idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

SALLE CAMILLE PAGÉ
Samedi 12 et dimanche 13 novembre, de 10h à 19h
Entrée : 1€ (gratuit pour les moins de 15 ans)

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

Exposition « Laissez-vous conter Châtellerault »

La galerie Alaman propose un diaporama d'une soixantaine d'images numérisées, issues d'une sélection des plaques de verre du fonds Charles Arambourou. Une collection de près de 17 000 plaques, conservées par les archives communautaires de l'Agglo, dont certaines n'ont jamais été montrées au public ! De la fin du XIXe siècle, jusqu'à l'entre-deux-guerres, photographié par le fils de Charles Arambourou, Eugène. Des images parfois étonnantes et toujours émouvantes racontent, au fil des événements, des monuments, des fêtes, de la vie du théâtre Blossac, l'histoire de Châtellerault.

Du lundi au samedi de 10h à 18h (sauf le mardi matin).

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le défi : un geste concret pour la planète

Le Défi Familles à Énergie Positive, ce sont des volontaires réunis en équipes accompagnées par leur capitaine, qui font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes. Du 1er décembre 2016 au 30 avril 2017, les équipes vont agir de façon efficace, ludique et conviviale sur leurs consommations d'énergie et d'eau. **Coup d'envoi de l'événement le 18 novembre !**
Pour plus d'informations, contacter les conseillers Info-Énergie du CPIE-Seuil du Poitou au 05 49 85 11 66.
www.familles-a-energie-positive.fr

Les petits plats dans les grands dans **la Maison d'Alice**

À deux pas de la gare, Marie-Luce Gasse a installé, il y a 6 ans, son restaurant, chez elle, dans sa maison ou plutôt celle de sa fille, Alice. Avec son cuisinier Paul Nibaudeau, 18 ans, et son apprenti Nathan Videau, 17 ans, Marie-Luce et sa fille Alice proposent, avec l'énergie et le sourire qui les caractérisent, une cuisine gastronomique et moderne, des menus de saison issus du marché du moment, « *selon l'humeur et l'inspiration aussi* » réplique Marie-Luce, à déguster au coin de la cheminée ou, aux beaux jours, sur la terrasse à l'ombre du grand cèdre.

Menus à 12 euros (plat, dessert au déjeuner), 15,90 euros (entrée, plat au déjeuner) et 22,90 euros (entrée, plat, dessert à tous les services).

LA MAISON D'ALICE
162 rue Alfred Hérault - 05 49 86 45 02
Ouvert du mercredi au dimanche midi, service de 12h à 13h45
et, du jeudi au samedi soir, service de 19h45 à 21h sur réservation

Atlantis Club pour se sentir bien au quotidien

Tenu depuis 25 ans par Joachin Ferrait, coach certifié, Atlantis vient de réagencer ses espaces avec une nouvelle salle intégrant 28 vélos neufs haut de gamme et plus de place pour les cours collectifs.
Club agréé Les Mills (n°1 mondial des cours collectifs), Atlantis propose des cours variés issus d'une recherche scientifique et médicale, gage de motivation et de résultat. Il sont adaptés à tous, sportifs débutants ou confirmés. Atlantis, c'est aussi beaucoup de convivialité, pour que faire du sport reste un plaisir !

ATLANTIS CLUB
48 avenue du président Wilson
05 49 21 11 52
commerciatlantisclub@bbox.fr
www.atlantis-club.net
Ouvert les lundi de 9h à 21h30, mardi et jeudi de 9h à 14h
et de 17h à 21h30, mercredi de 10h15 à 21h30, vendredi de 9h à 20h30,
samedi de 9h à 12h30 et dimanche de 10h à 13h

Au service de la personne

Sylvie Faulcon est la gérante d'une nouvelle franchise de services à la personne (S.A.PE) depuis août dernier .« *L'objectif est d'apporter une réponse adaptée et durable, au quotidien, aux demandes de personnes dans le besoin, que ce soit des étudiants, des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap...* » explique Sylvie Faulcon qui espère élargir sa clientèle hors du Châtelleraudais.

Avec son personnel qualifié, elle répond aux demandes de repassage, ménage, vitres, livraison de médicaments, courses, aide aux repas, garde d'enfants, jardinage et petits travaux d'entretien.

S.A.PE SERVICES À LA PERSONNE
25 avenue John Kennedy
06 02 05 92 24 ; 06 78 54 21 66 ou 05 49 90 88 68
direction@safari-club.fr
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 13h30 et l'après-midi sur rendez-vous.
Permanence le dimanche et la nuit pour les urgences

Philippe Horvath : à l'origine d'une révolution scientifique

À 46 ans, châtelleraudais d'adoption, Philippe Horvath fait l'objet d'une attention croissante de la communauté scientifique. Ingénieur de recherche chez DuPont, à Dangé-Saint-Romain, il est à l'origine d'une petite révolution dans le monde de la biologie

© P. Horvath

Après l'obtention de son Bac série D dans sa ville natale de Colmar, Philippe Horvath suit des études supérieures en biochimie, à Strasbourg, puis en biologie moléculaire. Un cursus couronné par un doctorat « *et une thèse, sur la bactérie lactique qui fermente le chou en choucroute,* se souvient le chercheur avec amusement. *J'ai ensuite répondu à une offre d'emploi chez Rhodia Food* ». Il débute sur le site de Dangé-Saint-Romain en décembre 2000. L'entreprise, spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de ferments pour l'industrie agroalimentaire, sera successivement rachetée par Danisco en 2004, puis par DuPont en 2011.

Un nouveau système immunitaire

« *Les bactéries que nous sélectionnons entrent dans la composition de ferments, qui sont utilisés pour transformer le lait en yaourt ou en fromage, par exemple,* explique Philippe Horvath. *Les bactéries sont comme les êtres humains, victimes de virus. Notre objectif est ainsi de sélectionner, d'une manière parfaitement naturelle, celles qui vont le mieux résister à ces attaques* ». C'est en étudiant cette lutte ancestrale que le chercheur et ses collègues mettent au jour un nouveau système d'immunité des bactéries (appelé CRISPR-Cas) en 2007. Une découverte dont les applications dépassent le cadre de l'agroalimentaire. Des développements en laboratoire sont ainsi à l'étude dans le domaine du sida ou du cancer. La publication de la découverte, dans la prestigieuse revue *Science*, propage la nouvelle dans le monde entier. Grâce à cette découverte, le chercheur a obtenu plusieurs prix [1] et notamment celui de la fondation Gairdner. Le Baby Nobel, comme on l'appelle, en raison du nombre important de lauréats qui ont, par la suite, décroché un prix Nobel. « *Le travail pour lequel je suis récompensé actuellement est un travail d'équipe,* tient à ajouter le chercheur. *Mes collègues - chercheurs et techniciens - ont aussi eu un rôle crucial et je tiens à leur rendre hommage* ».

(1) Prix Massry, remis à Beverly Hills le 31 octobre 2015, partagé avec Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna.
Prix de la fondation Warren Alpert, remis à Harvard (Boston) le 6 octobre 2016, partagé avec Rodolphe Barrangou, Emmanuelle Charpentier, Jennifer Doudna et Virgis Siksnys.
Prix international de la Fondation Canada Gairdner, remis à Toronto le 26 octobre 2016, partagé avec Rodolphe Barrangou, Emmanuelle Charpentier, Jennifer Doudna et Feng Zhang.

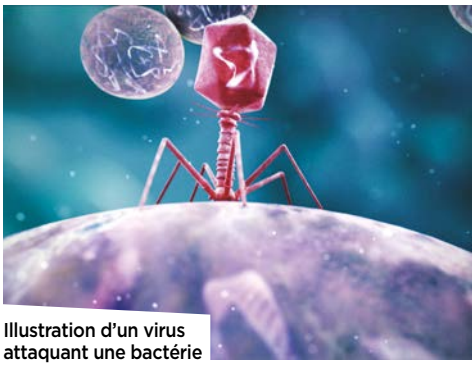

Illustration d'un virus attaquant une bactérie

© DuPont

> RENDEZ-VOUS

Accompagner le **développement numérique des entreprises**

L'Agglo et RADEC invitent les professionnels du territoire, le 16 novembre prochain, à une demi-journée d'information et d'ateliers pour les sensibiliser aux usages du numérique.

Le basculement de l'économie française dans l'ère numérique produit des effets chaque jour plus sensibles, tant sur les individus que sur les organisations privées ou publiques. L'apparition de services innovants, qu'ils soient personnalisés, collaboratifs ou simplement plus pratiques, donne naissance à de nouveaux modèles économiques et bouleverse la plupart des secteurs d'activité. De nouveaux usages numériques modifient aujourd'hui de façon irréversible la manière dont les consommateurs et les entreprises s'informent, communiquent, produisent et commercent.
Et vous, où en êtes-vous pour votre entreprise ?

Inscrivez-vous ! La formation aux usages du numérique est gratuite et s'adresse à tous les professionnels du territoire châtelleraudais.Animée par Pascal Prévost, elle se déroulera de 8h à 12h, à la pépinière d'entreprises René Monory.

INSCRIPTION ET CONTACT : valerie.gouzien@capc-chatellerault.fr - 05 49 20 84 77

ENTRETENIR ET SÉCURISER NOTRE VOIRIE

Nouveau carrefour à l'intersection des rues Creuzé et Clément Krebs, après les travaux réalisés cette année (voir photo en couverture).

Gilles Mauduit, adjoint au maire à la voirie et aux déplacements

Se déplacer dans des rues parfaitement sécurisées et en bon état : c'est l'objectif des travaux de voirie, qui doivent permettre le déplacement de tous les usagers, du piéton à l'automobiliste, en passant par le cycliste, dans le respect de chacun.
La ville doit être également accessible pour les personnes en situation de handicap : installation de passages piétons adaptés aux malvoyants et mise en œuvre de l'accessibilité dans les lieux publics.

« *La voirie communale joue un rôle important dans la commune, que ce soit sur le plan économique, du déplacement, social ou d'embellissement de l'espace public* », rappelle Gilles Mauduit, l'adjoint au maire à la voirie et aux déplacements. « *Par ailleurs,* précise-t-il, *le budget d'entretien et d'investissement pèse sur le budget global de la Ville, et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État est établie, entre autres, à partir des voies communales* ». C'est pourquoi il est essentiel de régulièrement mettre à jour et d'établir de manière exhaustive le linéaire, qui s'établit aujourd'hui à 217, 4 km de voies communales.

PRIORISER LES INTERVENTIONS

L'équipe municipale a débuté sa première mandature, en 2008, par un diagnostic précis des voiries châtelleraudaises : toutes les rues ont été recensées, avec pour chacune une évaluation précise de l'état de la chaussée et de ses équipements. Ce qui a permis au service de l'aménagement urbain de prioriser les actions à mener jusqu'en 2020 !

Environ 2 millions d'euros sont investis chaque année, malgré la baisse des dotations de l'État, dans la création et l'entretien de voirie et d'éclairage. La Ville s'efforce de ne pas intervenir partout à la fois pour ne pas interrompre les flux de circulation. Ses interventions sont réparties sur l'ensemble des quartiers de la ville afin qu'aucune partie de la cité ne se trouve laissée pour compte.

> UN PROCESSUS DE DÉCISION... ET PEU DE PLACE À L'IMPROVISATION !

Lorsque des travaux de voirie débutent à Châtellerault, il faut savoir qu'un long processus de décision a eu lieu en amont :

- chaque année, lors des budgets, des programmes pluriannuels d'investissement sont votés, à hauteur de 2 millions d'euros par an. Ces derniers prennent en compte des diagnostics réseau, l'état des revêtements et la hiérarchie dans le niveau de voirie…
- réunion des concessionnaires : 3 fois par an (janvier, juin et octobre), tous les concessionnaires (électricité, gaz, eau, télécommunications…) confrontent leurs programmes pour l'année N+1 et permettent de lancer des travaux dits « d'opportunité » des travaux d'eaux pluviales ou usées comme lors de l'installation de fourreaux pour la fibre optique, à moindre coût.
- étude de l'aménagement, chiffrage précis (comptage de vitesse, stationnement, circulation…).
- concertation avec les riverains, dans le cas de travaux modifiant leur environnement (ce qui touche au stationnement, à l'emprise des trottoirs, à la modification des carrefours…). Des courriers de présentation et de suivi des travaux sont envoyés, rencontres avec les commerçants, panneaux d'information, visites de chantier, etc.

Rue du Cognet avant travaux.

Rue du Cognet après travaux.

> DÉCLASSEMENT DE ROUTES DÉPARTEMENTALES

Après le remplacement, cette année, de nombreux réseaux, de lourds travaux d'aménagement vont débuter ce mois-ci avenue Louis Ripault, jusqu'en avril prochain. Le Département procédera ensuite à la réfection de la chaussée avant son déclassement.

Le Conseil départemental de la Vienne a entrepris ces dernières années d'importants travaux de voirie relatifs au contournement du centre-ville de Châtellerault (assuré à l'ouest par la RD 910 et à l'est par la rocade).

Comme la continuité des itinéraires empruntant les routes départementales de la Vienne est aujourd'hui assurée par ces voies de contournement, le Conseil départemental prévoit le déclassement dans le domaine communal des voies situées à l'intérieur de ce périmètre : cela représente pour la Ville 20 km de voirie communale en plus à entretenir.

Le conseil municipal du 27 septembre dernier a ainsi prononcé le classement dans le domaine public routier communal de l'avenue Jean Moulin (568 m), du rond-point Marcel Wiltzer (196 m) et d'une partie du boulevard Blossac (433 m), et de l'avenue Georges Clemenceau (308 m).

>TRANSFÉRER DES VOIES PRIVÉES DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNE

Suite au revêtement des rues effectué par le promoteur du lotissement, la collecte des ordures ménagères à la Bergerie-Est se fait désormais en porte à porte depuis le 3 octobre.

En cas de création d'un lotissement et de demande de permis d'aménager, les dispositions du Code de l'urbanisme prévoient que le sort des voies internes soit réglé dès le départ dans la demande d'autorisation de permis d'aménager. La transmission des voies à la commune doit également être programmée avec son accord.

Si ce n'est pas le cas, dès la vente du premier lot, une association syndicale doit être constituée pour gérer les voies et les équipements du lotissement. Quant aux voies dont le sort n'a pas été réglé par une convention, il est possible a posteriori, avec l'accord de la commune, de décider de leur transfert dans le domaine public. Une procédure amiable est alors engagée.

UN CAHIER DES CHARGES EXIGEANT

Quel que soit le contexte de la transmission des voies à la commune, ces dernières doivent respecter de nombreuses exigences techniques, concernant notamment les équipements communs : la voirie (chaussée, trottoirs), les espaces verts, les réseaux d'assainissement (égouts, eaux usées et eaux pluviales) et l'éclairage public. À Châtellerault, seules les voies dites « traversantes » peuvent être transférées à la commune.

À noter : depuis 2008, la Ville de Châtellerault a pris la décision en conseil municipal d'acquérir les voies et espaces communs de 17 lotissements.

LA BERGERIE-EST : ÇA ROULE !

Les habitants de la trentaine d'habitations que comprend le lotissement de la Bergerie-Est ont pris leur mal en patience.

Alors que les premières maisons sont sorties de terre en 2013, les riverains ont attendu jusqu'à cette année pour disposer de rues dignes de ce nom. Le promoteur ayant tardé à mettre en conformité les équipements communs, la Ville n'a pas pu acquérir jusqu'ici les voies de ce lotissement...

Mais bonne nouvelle, les derniers aménagements sont sur le point d'aboutir. Déjà, les camions-bennes procèdent au ramassage des poubelles en porte à porte depuis un mois. Et la transmission définitive des voies à la commune devrait être officialisée lors d'un prochain conseil municipal, dès que le promoteur aura finalisé les dernières mises en conformité.

> EN PRATIQUE

> La route devant chez moi est en mauvais état, pourquoi la Ville ne la refait pas ?

Quatre critères sont pris en compte : l'état de la voirie, le positionnement de celle-ci (beaucoup de passage ou peu), travaux d'opportunité (si GDF a prévu de creuser des tranchées par exemple), péréquation entre les quartiers. La Ville doit entretenir 220 km de voirie !

> Des brins d'herbe poussent sur mon trottoir. Qui doit nettoyer ?

Outre le fait que quelques brins d'herbe n'ont jamais fait de mal à personne, il appartient aux riverains de balayer et désherber les trottoirs devant chez eux (arrêté permanent du Maire du 6 février 2012).

> Je suis en résidence privée et les camions-bennes ne rentrent pas ramasser mes poubelles. Pourquoi ?

Il faut que la voirie soit déclarée conforme et les travaux achevés par le lotisseur. Ensuite, une convention passée entre la collectivité et le lotisseur permet le passage des camions-bennes en porte-à-porte (lire page 9).

> Ça roule vite devant chez moi. Pourquoi la Ville n'installe-t-elle pas un ralentisseur ?

Il y a une différence souvent importante entre le « ressenti » et la vitesse réelle constatée. Il faut trouver le juste équilibre entre la fluidité de la circulation et la sécurité routière. Une amélioration de la signalétique est suffisante la plupart du temps. Les routes passantes, d'une largeur suffisante et sans habitation à proximité sont privilégiées lors de l'installation de ralentisseurs : ces derniers provoquent des nuisances sonores non négligeables, surtout la nuit.

> Pourquoi la lumière est éteinte dans ma rue le soir ?

Depuis décembre 2013, dans certains quartiers et suite à une étude préalable systématique, des coupures d'éclairage ont lieu entre 1h et 6h du matin, permettant à la Ville d'économiser 60 000 euros par an. Étendues cette année, les coupures nocturnes permettent aujourd'hui d'économiser près de 125 000€ par an. Les 144 nouveaux lampadaires du boulevard Blossac installés cette année sont équipés de variateurs d'intensité qui permettent de tamiser la lumière entre 23h30 et 5h30.

À NOTER

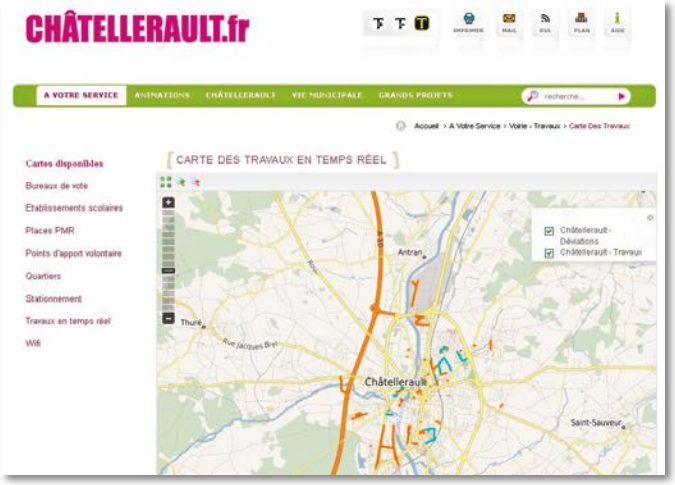

Le site internet de la Ville vous propose de retrouver en temps réel l'ensemble des travaux de voirie en cours. Les données gérées par le système d'information géographique de la Ville de Châtellerault sont affichées sur un fonds de carte collaboratif : en un coup d'œil, les tracés en orange indiquent les travaux tandis que les tracés bleus visualisent les déviations et interdictions de stationnement. Il est possible de « zoomer » précisément dans la carte et de « cliquer » sur les rues concernées pour obtenir les détails de l'intervention.

Sur www.ville-chatellerault.fr, rubrique « À votre service » puis « voirie-travaux »

Simon Pagenaud, champion IndyCar

Poitevin d'origine, installé en Caroline du nord, Simon Pagenaud a réalisé son rêve de gosse en remportant le prestigieux titre de champion IndyCar, en septembre dernier. Le pilote virtuose couronne ainsi un superbe parcours dans le monde de la course automobile. Une trajectoire qui l'a régulièrement amené à Châtellerault.

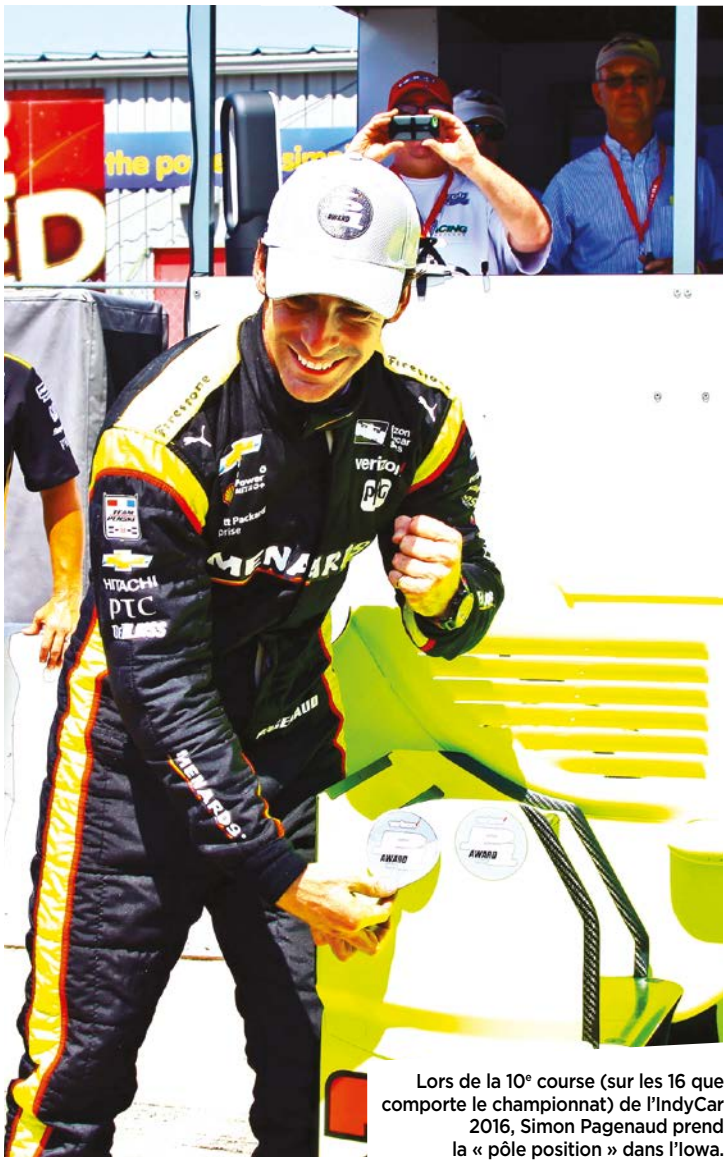

Lors de la 10e course (sur les 16 que comporte le championnat) de l'IndyCar 2016, Simon Pagenaud prend la « pôle position » dans l'Iowa.

En remportant le Grand Prix de Sonoma en Californie, le pilote montmorillonnais est monté pour la première fois sur la plus haute marche du podium final du championnat nord-américain de monoplaces. Après une saison dominée du début à la fin, Simon Pagenaud décroche ainsi à 32 ans le titre de champion IndyCar. Le couronnement d'une carrière débutée en karting en 1994. (voir encadré)

Très attaché à ses racines, le champion automobile est très régulièrement présent dans la Vienne et notamment sur le territoire châtelleraudais. Ce fut le cas lors de sa victoire de l'édition 2014 du Rallye de la Vienne. Une consécration pour sa troisième participation d'affilée à l'épreuve organisée par l'Écurie Châtellerault-Poitou. Au volant d'une Citroën DS3 R3, avec son ami et copilote Emmanuel Dechatre à ses côtés, Simon Pagenaud a ainsi eu l'occasion de courir devant son public.

Il n'est également pas rare de croiser l'enfant du pays lors de séances de dédicace, au moment des fêtes de fin d'année à Châtellerault. La Ville lui a tiré un coup de chapeau, lors de l'édition 2014 de la Fête du sport, en le récompensant pour ses résultats.

www.simon-pagenaud.com

Simon Pagenaud en compagnie du maire Jean-Pierre Abelin, à Châtellerault lors du départ d'une précédente édition du Rallye de la Vienne.

> PALMARÈS EXPRESS

1994-1999 :	karting
2000 :	Volant Elf ACO à 16 ans
2001 :	Vice-champion de France de F. Campus
2002 :	3e au Championnat de France de Formule Renault
2003 :	3e des F. Renault Masters Series
2004 :	Vice-champion d'Europe de Formule Renault
2005 :	World Series by Renault
2006 :	Vainqueur des Atlantic Series
2007 :	8e Champ Car « Most Improved Driver Award »
2008 :	Pilote officiel ACURA/ De Ferran Motosport en ALMS (3 podiums)
2009 :	Vice-champion ALMS (Pilote officiel ACURA) (5 victoires) Pilote Peugeot Sport (victoire à Spa en LMS)
2010 :	Champion ALMS (victoire à Spa) Participation 24 heures du Mans (Peugeot Sport)
2011 :	2e aux 12h de Sebring et 2e aux 24 heures du Mans (Peugeot Sport) 1er à Silverstone (LMC) 3e à Surfers Paradise (V8 supercars)
2012 :	5e IndyCar Series (4 podiums). Champion Rookie
2013 :	3e IndyCar Series (2 victoires) Victoire à Road America
2014 :	1er au Grand prix d'Indianapolis 1er au Grand Prix de Houston 5e des IndyCar Series Victoire au Rallye de la Vienne
2015 :	3e au 24 heures de Daytona
2016 :	champion IndyCar

Centre de secours de Châtellerault : **secourir et former**

D'importants travaux de réhabilitation sont engagés au Centre de secours de Châtellerault. L'occasion de faire un tour d'horizon des missions de nos soldats du feu.

Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) : tous les samedis matins, une trentaine de jeunes âgés de 13 à 18 ans maximum, découvre le métier de pompier.

Le 9 septembre dernier, la cérémonie de lancement des travaux, en présence du Maire, Jean-Pierre Abelin, marquait officiellement la réhabilitation du centre.

« *Ces travaux d'envergure offriront un meilleur cadre de travail aux pompiers châtelleraudais*, commente Sébastien Rama, responsable de la communication du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 86 depuis deux ans. *Une rénovation rendue nécessaire pour un établissement vieillissant* (voir encadré). *Une partie de ces travaux sera réalisée par les pompiers eux-mêmes.* »

Châtellerault est un des trois Centres de Secours Principaux (CSP) de la Vienne. Contrairement aux idées reçues, les interventions des pompiers ne concernent pas majoritairement les incendies. Châtellerault n'échappe pas à la règle.

Les Services d'Urgence Aux Personnes (SUAP), qui concernent notamment les malaises, arrêts cardiaques ou blessures, représentent près des deux tiers des sorties. (voir encadré).

Un rôle de formation

Les pompiers châtelleraudais ont également un rôle de formation. «*Tout le monde peut apprendre les gestes qui sauvent. Des séances de formation à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 sont organisées de manière régulière au CSP.* » Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) vont encore plus loin dans cette démarche d'apprentissage.
Tous les samedis matin, une trentaine de jeunes âgés de13 à 18 ans maximum, découvrent le métier de pompier. « *Ils sont inscrits dans un cycle de formation de trois ans. Il y a dix JSP par année d'études. Peu de places donc et beaucoup de demandes. Nous organisons ainsi des tests de recrutement une fois par an.* » Au terme des trois ans, les jeunes passent le Brevet National des JSP. 90 % d'entre eux l'obtiennent. Ils sont ensuite près de 85 % à devenir pompiers.
Un engagement citoyen qui connaît parfois des prolongements festifs. Une association, composée de sapeurs-pompiers châtelleraudais, a ainsi repris le flambeau du fameux bal du 14 Juillet. Cette année, la seconde édition de la manifestation a réuni près de 800 personnes au CSP. Un public familial qui a remis au goût ce traditionnel bal des pompiers.

Le maire Jean-Pierre Abelin lors de la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation du centre le 9 septembre dernier.

824 503 € de travaux

Ce chantier comprend : la réfection de l'ensemble des façades des bâtiments du site ; l'aménagement de vestiaires-sanitaires hommes, femmes, plongeurs et JSP ; la réfection du second œuvre du hall d'entrée et du foyer, de la partie administrative et de la téléphonie de l'ensemble du site ; le remplacement des portes de la remise annexe et l'automatisation des portes de remise principale ; l'aménagement de la cellule VSAV, la création d'une aire de lavage et de désincarcération et la remise en état des réseaux fluides de la remise annexe.

2 626 interventions en 2015

- Secours d'Urgence aux Personnes : 62,5 %
- Accidents de circulation : 13 %.
- Feux : 11,6 %.
- Opérations diverses (en cas d'intempéries notamment) : 11,5 %

Renégociation de la contribution au service d'incendie et de secours

Le budget du SDIS est essentiellement financé par les communes et le Département. Mais depuis plusieurs années, une anomalie relevée par la Chambre Régionale des Comptes dès 2011 pénalisait largement la Ville de Châtellerault, qui à titre d'exemple supportait une cotisation supérieure de 75% à celle de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers [1]. Sous l'impulsion de la Ville, des discussions engagées avec le Département ont permis d'obtenir un lissage sur 10 ans. Avec une baisse de 85 000 € par an, l'économie cumulée sur 5 ans avoisine les 1,3 million d'euros !

(1) le Châtelleraudais payait chaque année 67 contre 38 pour le Poitevin.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR SAPEUR-POMPIER OU JEUNE SAPEUR-POMPIER ?
Contactez le Centre de secours de Châtellerault
14, rue Raymond Pitet,
05 49 21 00 88
Plus d'infos sur sdis86.net ou jsp86.com

Pour toute urgence, composez le 18 ou le 112

Élection présidentielle 2017 : l'heure des primaires

2017 sera une année d'élections nationales importantes.L'élection présidentielle tout d'abord se déroulera les dimanches 23 avril et 7 mai. Et un peu plus d'un mois plus tard auront lieu les élections législatives, les dimanches 11 et 18 juin.

Afin de limiter le nombre de candidats à l'élection présidentielle, et dans le souci de présenter le candidat le plus légitime aux yeux de leurs sympathisants, les deux partis français de droite et de gauche ont choisi d'organiser chacun en amont une primaire.

La primaire de la droite et du centre

Organisée à l'initiative des Républicains (anciennement l'UMP), les primaires de la droite et du centre sont ouvertes à tous les électeurs français qui devront choisir parmi les candidats déclarés.
Un premier tour se déroule le 20 novembre. Et un deuxième tour pourra avoir lieu la semaine suivante, le cas échéant.

La primaire de la Belle Alliance Populaire

Coorganisée par le Parti socialiste (PS) et trois partis écologistes, la primaire de la Belle Alliance Populaire se déroulera les 22 et 29 janvier prochains. L'ensemble des modalités de participation et toutes les candidatures n'étant pas encore connues (ces dernières doivent être déposées entre le 1er et le 15 décembre) cette primaire fera l'objet d'un prochain article.

PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE : POUR VOTER

- **être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015 (ou avoir 18 ans à la date de l'élection présidentielle 2017)**
- **verser 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation**
- **s'engager sur l'honneur en signant la phrase suivante : « *Je partage les valeurs républicaines de la droite et du centre et je m'engage pour l'alternance afin de réussir le redressement de la France.* »**

PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE : OÙ VOTER ?

- **Espace Clemenceau - avenue Georges Clemenceau**
Pour les électeurs votant habituellement dans les bureaux de la salle Clemenceau, Descartes, des Minimes, de l'ancienne école Henri Denard (Vie associative), des écoles Paul Bert, Antoigné, Jules Ferry, Marie Carpantier, et Targé.
- **Ancienne école Henri Denard/Vie associative - 46 rue Arsène et Jean Lambert**
Pour les électeurs votant habituellement dans les bureaux de l'école Littré Lakanal, Lavoisier et Paul Painlevé.
- **Foyer Creuzé/Maison pour tous - 69 rue Creuzé**
Pour les électeurs votant habituellement dans les bureaux du CCAS, de l'école Édouard Herriot, de la Maison pour tous et de l'école Maurice Carême.
- **Maison des sports/La Grange Leclerc - 21 rue abbé Lalanne**
Pour les électeurs votant habituellement dans les bureaux de l'école Jacques Prévert, du collège Jean Macé et de l'école Jean Zay.

Réduction des déchets : une semaine festive pour agir !

Réduire nos déchets, un vaste programme ! Et l'un des objectifs que s'est fixé l'Agglo, en comptant aussi sur les gestes quotidiens de chacun. Le thème de la semaine européenne de réduction des déchets cette année : la prévention des déchets. Parce que le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! Pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses courses, en cuisinant, en bricolant ou en jardinant, le service gestion des déchets organise, avec de nombreux partenaires, une série d'événements dans la ville.

Des ateliers donneront des clefs pour consommer mieux, produire mieux, prolonger la durée de vie des produits, jeter moins ; avec des expositions d'artistes, un café réparation avec les « Petits Débrouillards », des projections de films au Loft et aux 400 Coups, la visite de déchèteries et d'un composteur, la vente de poules, des expositions de photos, dont l'une sur les acteurs locaux et une autre intitulée « Regards sur mon quartier », des ateliers cuisine avec les maisons de quartier des Renardières et d'Ozon… Samedi 26 novembre, la Maison Pour Tous de Châteauneuf convie les Châtelleraudais sur le marché et, à partir de 17h, une soupe participative rassemblera les volontaires pour éplucher et cuisiner, joyeusement et en musique, des légumes récupérés. Un événement concocté par le collectif Double Mix. Une semaine pour agir, une semaine responsable et festive !
Rendez-vous du 19 au 27 novembre.

Programme complet et détaillé : www.agglo-chatellerault.fr et www.par-ici-les-bons-gestes.fr

LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS D'ICI LE 31 DÉCEMBRE

Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Samedi 31 décembre, l'hôtel de Ville sera exceptionnellement ouvert, pour les inscriptions sur les listes électorales uniquement, de 10h00 à 12h00. La mairie annexe de Châteauneuf ouvrira, aux horaires habituels, de 8h30 à 12h30.

Pour s'inscrire , c'est très simple : présentez un justificatif de domicile ainsi qu'une carte d'identité ou votre passeport.

Notez que si vous avez changé d'adresse dans la commune, vous devez faire enregistrer ce changement.

Renseignements : service Affaires publiques 05 49 20 20 67

RÉUNION PUBLIQUE

Quartier Châteauneuf

Dans le prolongement des actions déjà menées autour de l'îlot Souché-Avaucourt par les habitants, les parents d'élèves et les services municipaux, les élus de la Ville invitent les habitants à échanger sur le devenir de votre quartier :

Mardi 8 novembre 2016, à 18h30 - Salle polyvalente de l'école Edouard Herriot - 4 avenue Edouard Herriot

SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 2 novembre 2016

Rapprochez-vous de votre mairie annexe pour connaître le jour et l'heure de distribution correspondant.

TRAVAUX

La Poste : un bureau dernière génération !

Conçu pour mieux répondre aux attentes des clients en matière d'accessibilité, d'accueil, d'efficacité du service et de qualité du conseil, le bureau de Poste Blossac a rouvert ses portes au public le 13 octobre dernier après un mois de travaux.

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 18h, et le mardi de 9h à 17h15 ; le samedi, de 9h à 12h

SANTÉ

Aide à la complémentaire santé (ACS)

Vous rencontrez des difficultés budgétaires passagères ? L'Assurance Maladie vous propose, sous condition de ressources, une Aide à la Complémentaire Santé (ACS). Cette aide couvre une partie de votre cotisation annuelle à une mutuelle ou une complémentaire santé. Avec l'ACS, ni consultation à payer, ni dépassement de tarif chez les professionnels de santé que vous consultez. Vous pouvez également bénéficier de tarifs avantageux pour vos factures d'électricité et de gaz.

Renseignez-vous : appelez le 0 800 971 391 (service et appel gratuits)

Collecte de sang

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.**

La prochaine collecte aura lieu jeudi 24 novembre, 12 avenue Camille Pagé.

SOYEZ ACTEUR DU CHANGEMENT

Dans quelques jours, auront lieu un certain nombre de Primaires et notamment celles de la droite et du centre les 20 et 27 novembre. Nous profitons de cette tribune pour rappeler l'importance de ces Primaires. Un vote franc et massif légitimera le candidat désigné aux élections présidentielles l'année prochaine. Un vote pour l'avenir du pays pour mettre fin au matraquage fiscal, redorer le blason de la fonction présidentielle, restaurer l'autorité de l'État.

Pour les collectivités, il s'agit de dire stop ! à la brutalité des baisses de dotations. La baisse des dotations en 2015-2016 pour Châtellerault, c'est 2 millions € en moins en 2015 et 2016 soit ce que rapportent 10 % d'impôts en plus ou l'équivalent du traitement de 50 agents... D'ailleurs, la Cour des Comptes, dans son rapport du mois dernier, confirme que nous sommes parmi les 10 villes moyennes de France les plus touchées par la baisse des dotations de l'État en 2015... Sans que les élus locaux PS ne bronchent.

Malgré les demandes répétées des Maires de France, le Gouvernement fait la sourde oreille... et il faut ajouter le coût des rythmes scolaires, des nouvelles normes imposées sans soutien supplémentaire : par exemple, l'accessibilité qui coûte 2,8 millions € en 9 ans à la Ville... Ou bien encore la hausse des exigences de sécurité lors des manifestations publiques sans aucune compensation... et tout cela sur fond de loi NOTRe improvisée avec un redécoupage des Régions non préparé et imposé de manière autoritaire.

A l'heure où les discours populistes trouvent un écho de plus en plus favorable au sein des populations en Europe et en France, à l'heure où le taux de chômage paraît n'avoir plus de limite, à l'heure où les extrémismes de toutes sortes menacent nos démocraties, nous l'affirmons : les 20 et 27 novembre, votez aux primaires !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

SOUTIEN AU COMITÉ LOCAL DU SECOURS POPULAIRE (SP)

Depuis 1996, le Comité local du SP donnait une partie des aliments reçus de l'Europe à l'Épicerie Sociale. En échange, la Ville (CCAS) lui octroyait un local et des moyens logistiques. Cette convention vient d'être dénoncée par les instances départementales et nationales du SP.
S'il ne nous appartient pas d'interférer dans cette décision brutale qui méconnaît le travail des bénévoles, il nous faut en revanche nous soucier de ses conséquences.
En effet :
- Comment combler la perte des denrées alimentaires données par le SP à l'Epicerie Sociale alors qu'environ 1 150 familles viennent régulièrement y chercher de quoi se nourrir ?
- Qu'adviendra-t-il du SP local, qui de son côté soutient plus de 350 familles et risque de se trouver sans local au 1er janvier 2017 ?
Nous avons signalé cette urgence en Conseil Municipal, suggéré des pistes (table ronde avec les associations caritatives, réflexion sur le statut de l'épicerie sociale) ... sans obtenir de réponse.
Pourtant, le taux de pauvreté du Châtelleraudais atteint plus de 20 % ; le nombre de personnes aidées augmente de jour en jour et leur permettre de manger est un devoir ; le soutien au Secours Populaire est primordial !!!

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin, C. Pailler - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

POLITIQUE DU RENONCEMENT

Des municipalités sont confrontées comme Châtellerault à la contrainte de l'accueil de migrants de la Jungle mais qui manifestent leur désaccord contre cette dictature. Nous déplorons la passivité, le renoncement de notre municipalité face à ce problème majeur, préférant s'applatir devant les injonctions préfectorales, devenant complices par omission.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Pour aller au travail

J'utilise les TAC !

05 49 21 15 15
www.bustac.com
@bus_tac

tac
groupe Keolis

Simplifiez-vous l'hiver!

Opération spéciale carports

Modèles standards ou sur mesure

Kit à monter soi-même

A fleur d'eau & Bois

SHOW ROOM
11, place Dupleix 86100 CHATELLERAULT
05 49 85 73 29 afdep86@gmail.com
www.terrassebois-86.com

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître à Châtellerault !

Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre

COMWEST 2

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr

Notaires

Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAULT, PAVILLON environ 109m² habitables, comprenant :
- entrée, 2 chambres, salle de bain, cellier, véranda, garage;
- à l'étage : palier, cuisine aménagée ouverte sur sàm-salon en L, 2 chbres, salle d'eau, WC.

Jardin autour de 374m². DPE : E
Prix : 92 000 € + 4 132 € d'honoraires de négociation (soit 4,49 % TTC)

CHÂTELLERAULT, quartier est PAVILLON environ 110m² habitables, comprenant :
- en RC : entrée, deux chambres avec placard et salle d'eau entre les 2, wc ; cellier/buanderie, garage ;
- à l'ét. : palier av plac, sàm-salon donnant s/balcon, cuis. amén., 2 chbres av plac., sdb, wc.

Jardinet à l'avant et à l'arrière s/terrain de 292m².
Prix : 120 000 € + 4 972 € d'honoraires de négociation (soit 4,14 % TTC)

CHÂTELLERAULT, gare APPARTEMENT T2 de 47m², à mi-étage comprenant :
- entrée (5m²), cuis. aménagée (6m²), chambre avec placard (10m²), séjour avec placard (17m²).

Cave.
Prix : 40 000 € + 2 400 € d'honoraires de négociation (soit 6,00 % TTC)

19, Bd Victor Hugo
et 38, rue Gilbert
86105 Châtellerault
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62
E-mail : bosse.associes@notaires.fr

*Voir les conditions d'éligibilité en agence

Les avantages d'Allianz Conduite connectée

Une réduction possible jusqu'à 30 %*
selon votre conduite et l'usage que vous avez de votre voiture

Aucune majoration
même si votre rapport de conduite n'est pas bon

Conseil
Adoptez une conduite la plus souple possible, et privilégiez les routes dégagées.

Une offre ouverte à tous
sous réserve de la compatibilité de votre véhicule et de votre smartphone

Pas de géolocalisation
sauf en cas de demande d'assistance

Votre agent vous accompagne

Guillaume LELOUP

CHÂTELLERAULT
4 avenue Adrien Treuille
leloup.chatellerault@allianz.fr
05 49 21 28 46

ORIAS 11060117

JAUNAY-CLAN
Site du Moulin – 72 av. de Bordeaux
jaunay_clan@allianz.fr
05 49 62 84 71

Le lit on dort

Votre spécialiste

www.lelitondort.fr

05 49 02 09 65

MATELAS 140X190

ressorts ensachés en 5 zones de confort
+ 5 cm de mémoie de forme

Fabrication française

499€

(dont 6 euros d'éco mobilier)
Livraison gratuite*

* voir conditions en magasin

12 rue Nungesser et Coli 86100 Châtellerault